



PREAVIS MUNICIPAL 02-2023

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 38'000. — POUR LA CREATION D'UN « ESPACE PUBLIC » COMPRENANT UNE ARBORISATION, L'INSTALLATION D'UN BARBECUE ET DE DEUX TERRAINS DE PETANQUE

Dossier traité par : Anne Bujard Deutsch

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Désireuse de mettre en valeur la parcelle n° 94, située en « zone d'utilité publique », la Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal, un projet qui permettra la réalisation d'un espace public convivial et intergénérationnel comprenant la création d'une **zone arborisée**, la pose d'un **barbecue** et l'installation de deux **terrains de pétanque**. Le premier Préavis 8-2022 relatif à la demande de crédit de CHF 65'000. — pour la création d'un « Espace public » sur la parcelle n° 94 comprenant une arborisation, l'installation d'un barbecue et d'un fitness urbain a été retiré par la Municipalité. Vu les nombreux questionnements lors du Conseil communal et suite aux discussions avec les Commissions responsables d'étudier ce projet, il semble évident que même si une subvention aurait pu être perçue, le projet « *Fitness urbain* » ne rencontrait pas grand enthousiasme et générerait plus d'interrogations sur son entretien ainsi que sur son utilisation. La dénomination « urbain » a probablement joué un rôle et il semble évident que la pétanque, déjà pratiquée régulièrement par de nombreux villageois, sera susceptible de rencontrer un plus grand succès et trouvera sa place au sein de cette espace. Deux terrains seront nécessaires si l'on prend en compte que très souvent deux parties sont organisées simultanément.

La création d'un espace public au milieu du village, agréable et verdoyant, incitera à sortir de chez soi et participera indiscutablement à la qualité de vie et au bien-être de tous les habitants de notre village. Nous sommes convaincus que la création de zones ombragées sera fortement appréciée par tous. De plus, l'ajout de deux terrains de pétanque ouverts à tous les habitants proposera une activité conviviale souhaitée par de nombreuses personnes sur des terrains spécialement conçus à la pratique de ce sport.

Concrètement, les objectifs du projet ont été définis comme suit :

- Constituer un réseau d'espace de proximité qui complète les espaces publics, tels que les chemins situés sur les hauts du village ou à travers les sentiers forestiers ;
- Offrir un lieu agréable pour toutes et tous en tenant compte de la mixité sociale et générationnelle ;
- Valoriser la diversité des espaces de proximité ;
- Développer des programmes multifonctionnels favorisant le mouvement et la cohésion sociale ;
- Favoriser l'accès à la nature au sein de l'espace villageois.

En développant ces objectifs, la Municipalité est convaincue d'une retombée positive, grâce au contact avec la nature et au renforcement des liens sociaux. Un règlement d'utilisation sous forme d'un panneau sera établi et installé aux abords de l'Espace public respectant en tous points le Règlement général de Police entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Illustration du Projet



2. Description du projet

Le projet se concrétisera en collaboration avec 2 intervenants et sera organisé comme suit :

1. Stephane Curti Paysagiste La Rippe (Stéphane Curti)

Arborisation de la parcelle n° 94 afin d'aménager plusieurs zones ombragées - appréciées en cas d'épisode caniculaire comme nous avons pu le vivre cet été - ainsi que deux haies de délimitation afin de créer une ambiance chaleureuse renforçant le concept de biodiversité ;

Construction de deux **terrains de pétanque** afin de permettre aux amateurs de ce sport de pouvoir jouer sur des terrains adaptés pour cette activité. Il est à souligner qu'actuellement, de nombreuses personnes pratiquent ce loisir dans le périmètre scolaire, espace utilisé toute la semaine comme aire de jeux par les élèves. Il a été constaté qu'une remise en état partielle était nécessaire avant chaque utilisation.

2. SG Constructions métalliques La Rippe (Sylvain Gerber)

Installation d'un **barbecue grill/plancha** près de la table de pique-nique (poids public) qui sera légèrement déplacée afin d'être centralisée ;

3. Coûts et Financement

1. Arborisation - Main d'œuvre, machines & fournitures	Montant CHF
Installation de chantier, implantation & prises de mesures	450
Plantation de deux haies avec plantes indigènes 50 ml (CHF 40 / mètre linéaire)	2'000
Plantation de 7 arbres tiges (budget selon essence et dimension) estimés entre CHF 750 et CHF 2'550	7'700
Place en béton pour table de 30m ² (sous la table de pesée actuellement copeaux de bois)	2'500
Accès espace public	900
Total arborisation HT	13'550

**Ces montants ne tiennent pas compte du soutien financier confirmé par la Direction générale de l'environnement (DGE) biodiversité & paysage.*

2. Terrains de Pétanque	
Terrassement, déplacement de terre, sans évacuation	1'850
Pose de fondation légère pour traverses 60ml	2'100
Pose de 80ml de traverses en bois – limite et bancs	6'400
Remise d'empierrement sur pistes 90m ² / 15cm	2'750
Finition matière calcaire 90m ² / 3cm	750
Remise en état semis sur emprise du chantier	1'800
Total terrains de pétanque HT	15'650

3. Barbecue	
Fabrication et pose d'un brasero plancha en acier	3'100
Plus-value pour la fabrication du pied en tôle acier type corten	450
TOTAL barbecue HT	3'550

4. Travaux divers	Montant CHF
Panneau de signalisation	1'000
TOTAL travaux divers HT	1'000
SOUS-TOTAL HT	33'750
DIVERS, IMPREVUS, ARRONDI	1'533
TOTAL DES TRAVAUX HT	35'283
TVA 7.7 %	2'717
TOTAL DES TRAVAUX TTC	38'000

4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de La Rippe

vu le préavis municipal n° 02-2023 relatif à la demande de crédit de CHF 38'000. — pour la création d'un « Espace public » sur la parcelle n° 94 comprenant une arborisation, l'installation d'un barbecue et la construction de deux terrains de pétanque ;

lu les rapports des deux commissions chargées d'étudier cet objet (Gestion-Finances et Travaux) ;

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

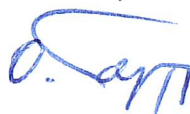
1. d'approuver le préavis municipal 02-2023 relatif à la demande de crédit de CHF 38'000. — pour la création d'un « Espace public » sur la parcelle n° 94 comprenant une arborisation, l'installation d'un barbecue et la construction de deux terrains de pétanque ;
2. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 38'000. — lui permettant de réaliser ce projet ;
3. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 38'000. —.

Son mode de financement sera fait par emprunt bancaire. La durée d'amortissement sera de 10 ans au maximum, conformément à l'article 17 al. 1 lettre a du règlement sur la comptabilité des communes (RCom).

Ainsi délibéré par la Municipalité, dans sa séance du 6 mars 2023, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



Olivier Tappy



La Secrétaire :



Nathalie Jenni Kohler

Annexe : détails du projet par poste